



**Le Comité exécutif national, réuni samedi dernier, appelle au retour à la forme fédérale de l'Etat. Le congrès du parti prévu pour février 2018.**

Les parlementaires du Social Democratic Front (Sdf) seront bel et bien présents à la session parlementaire qui se tiendra au cours du mois de novembre. La hiérarchie du parti s'est prononcée sur le bruit qui a un moment annoncé la démission de certains députés suite à la pression populaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. « Conscient du fait qu'au milieu de ce carnage, des voix se sont élevées pour appeler les députés anglophones à une démission du parlement ; considérant qu'en réponse à la pression exercée par leur électorat, certains députés Sdf ont fait des déclarations pouvant être interprétées comme une démission du parlement (...)

Le Comité exécutif national exhorte tous les députés et sénateurs Sdf à retourner au parlement et à poursuivre la mission qui leur a été confiée par le parti et le peuple camerounais », lit-on dans les résolutions de la réunion du Comité exécutif national du Sdf qui s'est tenue samedi dernier à Bamenda. Pour le Nec, ces parlementaires doivent particulièrement insister sur la crise anglophone et les violences perpétrées dans les régions concernées. Ils sont notamment appelés à exiger des commissions d'enquête parlementaire sur ces violences, à lutter pour la libération des personnes encore détenues, mais aussi à contribuer à porter la voix du parti sur la crise.

Le Nec du Sdf a en effet profité de cette autre réunion pour rappeler son option pour le fédéralisme, car pense-t-on au Sdf, « l'abrogation de la forme fédérale de l'Etat le 20 mai 1972 par voie de referendum était illégale et de nul effet parce qu'elle n'avait jamais été conforme à l'article 47 de la constitution fédérale de 1961 relatif à la modification de ladite constitution ». C'est pourquoi l'une des résolutions de la réunion de samedi dernier appelle le gouvernement à convoquer un dialogue qui débouchera sur le retour au fédéralisme.

### **Fru Ndi ou pas Fru Ndi ?**

La réunion de samedi dernier a également traité des sujets propres à la vie du parti. Et l'un des plus attendus était le congrès. Prévu initialement en octobre 2017, il avait été reporté sine die. Il est désormais programmé pour le mois de février 2018. Les enjeux autour de ce rendez-vous qui va consister essentiellement au renouvellement du bureau national du parti sont importants. On s'attend à des batailles pour différents postes pour lesquels certains candidats se sont déjà déclarés.

Mais, en coulisse, on évoque aussi la présidence du parti. S'il est clair que certaines personnes se verraient bien succéder à John Fru Ndi, personne pour l'instant n'ose se prononcer. On épie dans l'ombre le Chairman, se demandant s'il sera candidat à sa propre succession. Sinon, sur qui jettera-t-il son dévolu ? Au Sdf, en effet, il semble acquis que c'est Fru Ndi lui-même qui choisira son successeur s'il décidait de se retirer. Surtout que les différentes tentatives d'affronter le leader du parti se sont soldées par des échecs cuisants et presque par une mise au ban de ceux qui ont osé le faire.

L'enjeu de ce congrès, qui se tient quelques mois d'une élection présidentielle, ne s'arrête pas là. Au cas où Fru Ndi est maintenu à la tête du Sdf, il restera la question du candidat du parti à cette échéance électorale. Au sein du parti, on évoque de plus en plus la possibilité d'une candidature autre que celle du Chairman. Une convention aura lieu après le congrès pour désigner le candidat. Mais l'issue du congrès permettra déjà d'avoir une idée de l'option prise par le Sdf et notamment son leader, John Fru Ndi.

© Source : Le Jour